

Team Laurentus Auto-Sport

GRAND PRIX DE SAINT LAURENT

10^{ÈME} COURSE DE TONDEUSES

07 et 08 Juillet 2018

REGLEMENT

Modifié le 02 Avril 2018

Article 1 : **ORGANISATION**

(L'organisation se réserve le droit de modifier, à tout moment, certains points du présent règlement.)

Organisateur technique	TEAM LAURENTUS AUTOSPORT
Directeur de course : Coordination Générale	Philippe DANIEL JP RAYMOND
Directeur technique Contrôleurs technique	TEAM LAURENTUS AUTOSPORT-Claude PINA Henry SOUSOTTE
Responsable Piste-Assistance-Ravitaillement	Serge QUIFILLE
Juge de Faits	
Responsables Administratif	Pierrette & Audrey PINA
Responsable Relation pilotes	Alain Millet – Francis Hostein
Responsable Classement	CHRONOMETRAGE D'AQUITAINE
Responsable Remise des prix	Bénédicte LACROIX
Responsable Pré-grille	TUTU
Responsable Secours	Equipe Help
Equipe Médicale et Ambulances Ostéopathe	Help Saint Laurent Laetitia DARTHUY
e-mail : raymond.jp@laposte.net	Site : coursedetondeuse.fr

Règlement Grand Prix de Saint Laurent – 4 Pages

Dates : 07/08/Juillet 2018

Horaires : Contrôles techniques et administratifs le Samedi de 9H. À 14H.00 ou sur R-V.
ESSAIS LIBRES: *Dimanche 08 de 8h30 à 9h10 CHRONOS de 9h20 à 10h15.

COURSES le 08 de 10h.20 à 18h.30 (*Horaires à Confirmer)

Lieu: Bernos (Accès par RD-1215, ou rte St. Laurent-Carcans) **33 St LAURENT MEDOC**

Engagements

Engagement : **1 Engagement par tondeuse et nominatif par pilote.**

TARIF : Tondeuse 45€ + Location du transpondeur 10€.

Joindre impérativement avec l'engagement, un chèque de caution de 250€ pour le transpondeur. (restitué a la fin de la course lorsque vous rendrez le matériel.)

Pilotes : 15€ (Valable pour les deux courses : Critérium et Grand Prix.)

Les formulaires d'engagement seront en ligne au 20 Mai.

Epreuve limitée à 64 équipages.

L'engagement ne sera remboursé qu'à 50% en cas de refus aux contrôles techniques. (Cout de l'Assurances)

Les numéros de courses seront attribués en fonction de la date d'engagement, précédé du N° de la catégorie de la machine.

Coueurs admis.

Course ouverte aux personnes majeures ainsi qu'aux Juniors de plus de 15 ans (en cas de doute la direction se réserve le droit de demander la présentation d'une pièce d'identité). Pour les juniors, l'autorisation parentale ainsi que la présence d'un parent ou tuteur légal, pendant la manifestation, sont obligatoires.

La course s'effectuera en équipages de 2 pilotes. (1 machine 2 pilotes).

*CLASSEMENTS.

Classement électronique par transpondeurs. Location du transpondeur 10€ Caution (Restituée) 250€

1 Classement général à chaque course. (à chaque arrivée, podium, coupe aux 3 premiers)

1 Classement féminin (obligation d'un équipage entièrement féminin)

- Courses 1-2-3-4-5-6, Les ordres de départ seront établis en fonction des chronos aux essais.

SUPER-FINALE.

La Super-finale se déroulera en 2 manches de 15 minutes, 25 équipages qualifiés au départ, 2 départs lancés derrière Pace-Car», 1 par pilote.

La grille de départ de la première manche sera inversé (Les premiers derrière)

Ni passage au stand ni assistance ENTRE les deux manches (Le deuxième pilote se tient prêt en zone de départ.)

La grille de départ de la deuxième manche sera établie dans l'ordre d'arrivée de la première manche.

Les seuls classements pris en compte seront ceux de l'organisation.

PETITE FINALE. Tous les pilotes au delà du 25^{ème} participeront à la Petite Finale.

CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX : Tous les participants seront récompensés, les vainqueurs de chaque catégorie seront récompensés. (**Prix non cumulables avec le scratch.**)

MACHINES : Voir le règlement technique

STANDS : 1 Stand de 3m de façade et 6m. de profond par ÉQUIPE de 1 à 4 machines

Seules les personnes badgées auront accès aux stands sous peine de pénalité.

(2 Pilotes & 2 mécaniciens par machine)

Les ravitaillements et la mécanique devront s'effectuer dans l'emplacement réservé à cet effet, moteur coupé et sur une bâche plastique apportée par chaque équipage (environ 4M² par machine).

Le ravitaillement sous pression ou par derrick à hauteur est interdit.

La présence d'un extincteur 4 Kg mini adapté aux feux d'hydrocarbure, par Stand est obligatoire.

Règlement Grand Prix de Saint Laurent – 4 Pages

Pilotes. Juniors plus de 15 ans avec autorisation parentale et accompagné, ou personnes majeures (**Tenue à présenter au contrôle technique**)

Casque intégral homologué pour la route ou le tout terrain, lunettes ou visière, combinaison de travail ou tenue de moto tout terrain ou route, **gants, chaussures montantes ou bottes, obligatoires.**
Vêtements flottants interdits. Équipement et protections de Moto-Cross conseillés.

On ne fume pas dans les stands, ni dans le parc d'assistance

Parc assistance.

1 seul véhicule d'assistance par équipe dans le parc, Les véhicules persos seront stationnés, sur un parking proche du parc.

Circuit.

Le circuit est d'une longueur de 500 m. environ et d'une largeur minimale de 4 m

Réclamations.

Elles sont à adresser par écrit au directeur de course dans un délai de ¼ d'heure suivant l'arrivée de la course et accompagnées d'un chèque de 30 euros (qui sera restitué si le bien fondée de la réclamation est reconnu).

Déroulement de l'Epreuve

Article A: Ordres de départs Pour C1 - C2 -C3 - C4 - C5 et C6 : Définis par le classement des essais.
Pour finales et la super finale, voir ***Classements.**

Article B : Départ (Sauf Finales)

(NOUVEAU) Départ style Formule 1, sur grille de départ selon classement des essais qualificatifs.

Départ au drapeau tricolore.

Départ à la poussette autorisé seulement après le départ des autres concurrents.

En cas de panne les machines seront ramenées au stand par les quads de l'organisation.

Article C : : Signalisation.

Drapeau national : début de l'épreuve.

Drapeau à damier : fin de l'épreuve.

Drapeau rouge : arrêt absolu.

Drapeau bleu : se laisser dépasser.

Drapeau jaune : Ralentir être prêt à s'arrêter (*obstacle sur la piste*) interdiction de doubler.

Drapeau blanc : Secours sur la piste passage au ralenti interdiction de doubler.

Drapeau noir : conduite dangereuse changez de comportement (2 noirs exclusion).

Avant bras croisés du directeur de course : arrêt du moteur.

Article D: **Vous devez impérativement changer de pilote au minimum une fois par manche, Sauf au cours de la Super-Finale** Les changements de pilote se font dans la zone matérialisée à cet effet.

Article E: **La circulation à contre sens quelque en soit la raison est totalement interdite et disqualificative.**

Il est formellement interdit d'empêcher un concurrent de vous dépasser.

Lorsqu'un **drapeau bleu** vous est adressé vous devez laisser passer.

Il est formellement interdit de pousser ou de toucher les autres concurrents sous peine de sanctions.

Article F: Sécurité et Assurances.

L'aire de course et la zone des stands sont formellement interdites à toute personne non badgée.

Le parc d'assistance est interdit au public.

Une ambulance un médecin et du personnel de secours seront présents pendant toute la course (*et les essais*).

Règlement Grand Prix de Saint Laurent – 4 Pages

Une assurance R.C à été souscrite par l'organisateur ainsi qu'une assurance personnelle nominative pour les pilotes. (*Comprise dans le prix de l'engagement.*)

Article G: Infractions.

1ère Infraction au règlement: pénalité de 1 tour

2ème Infraction: exclusion

Shunt du coupe circuit: exclusion.

Des contrôles surprise de fonctionnement du coupe-circuit seront pratiqués a tous moment de la course.

L'abandon pour quelle raison que ce soit, de l'un des deux pilotes, entraine l'abandon total de l'équipage

L'Organisation se réserve le droit d'exclure toute machine ou concurrent ne respectant pas le règlement.
L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou partie du règlement afin d'y apporter toutes les modifications qu'elle jugera utile, avant ou pendant la course.

Le pilote est responsable de ses accompagnants,

Il est également responsable de ses déchets (1 sac poubelle vous sera remis au moment de l'engagement).

Les pilotes devront respecter tout les membres de l'organisation et se référer à leurs décisions.

Et une dernière fois, comme dans tous les sports mécaniques: **On ne fume pas dans le parc coureur.**

ATTENTION: Des contrôles anti-drogue et d'alcoolémie peuvent être pratiqués à tout moment par les autorités sur les pilotes et les organisateurs.

Cette course, qui reste un spectacle pour le public, et un amusement pour les pilotes, est soumise à aucun classement officiel, en conséquence, il vous est demandé comme dans tous les sports mécaniques du respect et du fair-play.

Pendant les 2 jours, BUVETTES-GRILLADES – RESTAURATION

Dépôt de pain sur place (*Sur commande a la Caisse*)

HUITRES

REPAS DANSANT LE SAMEDI SOIR

On peut camper sur place (*Avec accord de l'organisation*)